



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE ACCOUNT  
**SENEGAL II**

## **BULLETIN QUESTIONS / REPOSES N°1**

**Réf : MCA2/2022/COMPACT/QCBS/RE10\_1A/F38**

**Sélection de consultant pour l'étude et la formation pour l'implémentation et l'extension aux applications mobiles du système de gestion des actifs des réseaux et de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) de SENELEC**

**Date : 23 Juin 2023**

<b>N°</b>	<b>Question posée par une Entreprise</b>	<b>Réponse de MCA Sénégal II</b>
<b>1</b>	A la lecture des TdR, il ressort un problème de cohérence entre la formulation de l'objet de l'AO (GMAO, mobilité, et formation) et le détail de ces TdR qui font davantage ressortir des besoins en diagnostics, maintenance spécifiquement dédiée aux lignes Transport et Distribution, en résumé, il ne s'agit pas de fournir des outils GMAO mais une étude et des prestations de maintenance. Est ce qu'il n'y a pas un problème de cohérence ?	Il n'y a pas de problème de référence. En réalité Senelec a déjà mis en place un système GMAO, coswin8i au sein de certaines entités. Ainsi, après un diagnostic de la gestion des actifs des réseaux électriques mise en œuvre par Senelec ; il s'agira entre autres, dans le cadre de cette étude, de : <ul style="list-style-type: none"><li>- implémenter un système de gestion des actifs des réseaux électriques de Senelec ;</li><li>- étendre l'implémentation de la GMAO aux applications mobiles ;</li><li>- compléter l'acquisition de matériel et de logiciel pour les activités de transport et de distribution GMAO</li><li>- supporter Senelec dans l'implantation des travaux sous tension</li><li>- réaliser un exercice de GPEC</li></ul> élaborer un plan d'actions prioritaires du système de gestion des actifs ainsi que de politique de maintenance et le mettre en œuvre pendant la période optionnelle.



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE ACCOUNT  
**SENEGAL II**

<p><b>Section V. Termes de Reference (TdR),</b> Supporter la réalisation d'activités prioritaires, p.103</p> <p><b>Texte à clarifier</b></p> <p>« Dans le cadre de la période de base, nous avons identifié des activités qui devront être réalisées rapidement.</p> <p>a) <i>Acquisition de matériel pour réaliser les travaux sous tension</i> <i>Cette tâche consiste à préparer les spécifications techniques des DAO et proposer des critères d'évaluation pour la réalisation de ces acquisitions.</i></p> <p>b) <i>Compléter l'acquisition de matériel et de logiciel pour les activités de transport et de distribution GMAO</i></p> <p>2 <i>Le matériel à approvisionner sera décrit par Senelec. Donc, il s'agit ici de faire les demandes d'achats des équipements spécifiés par Senelec, fournisseur unique du matériel Coswin.»</i></p> <p><b>Question</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pourriez-vous indiquer le lien entre les points a) et b) ?</li><li>- Devons-nous comprendre que SENELEC exprime le besoin (par exemple de suivi réglementaire des outils) et que l'on rédige les spécifications et qu'on les poste auprès de leur intégrateur Coswin ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- En réalité, il n'y a aucun lien entre les points a) et b). Il s'agit d'activités identifiées comme prioritaires dans la période de base et qui devront être réalisées dans les délais indiqués.</li><li>- Il faut comprendre que certains besoins sont déjà identifiés par Senelec. Les spécifications techniques des équipements seront rédigées sur la base des besoins identifiés et validés par MCA et Senelec avec le support du consultant retenu.</li></ul>
--	--



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE ACCOUNT  
**SENEGAL II**

<p>3</p>	<p><b>Page 95 du présent DAO, SECTION V - TERMES DE REFERENCE (TDR), partie PÉRIODE DE BASE (12 mois), point 3.b.</b></p> <p><b>Texte à clarifier</b> « Compléter l'acquisition de matériel et de logiciel pour les activités de transport et de distribution GMAO. »</p> <p><b>Question</b> Il est fait référence dans ce paragraphe au réseau de distribution. Est-ce que le présent DAO couvre aussi toutes les liaisons de distribution de la SENELEC ? Si oui, serait-il possible de communiquer une carte et les données relatives au réseau de distribution ? Est-ce que le projet couvre des liaisons à courant continu ? Si oui lesquelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il faut noter pour cette section du DAO :</li> <li>- Au niveau du système GMAO, la Direction de Transport a besoin de plus de licences pour lever les contraintes liées au nombre d'utilisateurs fixes et mobiles pour faciliter la saisie.</li> <li>- Pour la Direction Distribution, les besoins concernent principalement le déploiement à distance de la GMAO, l'ajout de module et la formation des utilisateurs.</li> </ul>
<p>4</p>	<p>Est-ce que le projet couvre des liaisons à courant continu ? Si oui lesquelles ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non, le projet ne couvre pas des liaisons à courant continu</li> </ul>
<p>5</p>	<p>Le présent DAO fait mention de liaisons souterraines et sous-marines, serait-il possible d'avoir les années de construction, les km de liaison concernées, les technologies, les fournisseurs de ces liaisons ?</p>	<p>Il s'agit de l'ensemble des lignes HT sur le territoire, y compris celles à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des lignes sous-marines : Nombre de Km de liaison : 18 km à construire dans le cadre du compact en 2024/2025/2026</li> <li>- des lignes sous-terraines : Nombre de Km de liaison : 28 à construire dans le cadre du compact en 2024/2025.</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concernant les technologies et les fournisseurs, ces informations pourront être collectées durant la phase diagnostic</li> </ul>
6	<p><b>Section V.</b> Termes de Reference (TdR), Livrables et échéanciers de paiements - Période optionnelle (p. 108)</p> <p><b>Texte à clarifier</b> Livrable 1 de la période optionnelle</p> <p><b>Question</b> Nous comprenons qu'il est attendu du consultant la rédaction des spécifications techniques et des critères d'évaluation des DAO pour l'acquisition matériel. En revanche, sur la partie procédures et formation, sections « outillage » (1a2) et « achat drones, caméras UV » (1b2), qu'est-il attendu du consultant en termes de procédures ? Pour les autres items (1a1, 1b1, 1c, 1d, 1e et 1f), est-il possible de préciser les attendus sur le contenu des procédures et des formations ? Est-il également possible d'indiquer les profils et le nombre de personnes prévues pour les différentes formations ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les sections 1a2 et 1b2, il s'agit seulement de rédiger les spécifications techniques ainsi que les critères d'évaluation des DAO pour l'acquisition.</li> <li>- Concernant les autres items, il est attendu du consultant la rédaction des 10 procédures ainsi que les formations associées sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les techniques de maintenance avancées des lignes souterraines existantes</li> <li>• les techniques de maintenance avancées inspections par drones</li> <li>• les techniques de maintenance avancées des sous-marines futures</li> <li>• les techniques de maintenance avancées inspection de lignes avec une application nomade</li> <li>• les techniques de maintenance avancées inspection par travaux hélicoptés</li> <li>• cinq autres procédures et leurs formations qui seront identifiées par le consultant</li> </ul> </li> <li>- pour les profils, il s'agirait principalement du personnel du service maintenance des lignes et autres membres proposés par Senelec ou recommandés par le Consultant.</li> </ul>



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE ACCOUNT  
**SENEGAL II**

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de participants sera déterminé par Senelec d'un commun accord avec MCA.</li> <li>- Une liste de matériel sera fournie par Senelec à titre indicatif. Le consultant étudiera sa pertinence et pourra l'amender. La validation sera faite par MCA.</li> </ul>
7	<p><b>Section V. Termes de Reference (TdR)</b>, Livrables et échéanciers de paiements - Période optionnelle (p. 108)</p> <p><b>Texte à clarifier</b> Livrable 1 de la période optionnelle</p> <p><b>Question</b> L'élaboration des spécifications techniques et des critères d'évaluation des DAO pour l'acquisition de matériel se fera-t-elle sur la base d'une liste de matériels qui sera fournies par la SENELEC ou sur une liste de matériel qui sera établie par le contracteur à l'issue de la période de base ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une liste de matériel sera fournie par Senelec à titre indicatif. Le consultant étudiera sa pertinence et pourra l'amender. La validation sera faite par MCA.</li> </ul>
8	<p>Le Contrat sera-t-il exonéré d'impôts ? En particulier, une retenue à la source ou sera-t-elle prélevée sur les honoraires du Consultant ? si oui, quel est son taux et son assiette ?</p>	<p>Conformément aux dispositions du Compact, le contrat est exonéré de toutes taxes et droits de douane. Les détails de ces exonérations sont consignés dans l'Annexe VI du Compact qui est disponible sur le site de MCA- Sénégal (<a href="https://mcasenegal.sn/">https://mcasenegal.sn/</a>).</p>
9	<p>Section V. Termes de Reference (TdR)</p> <p><b>Texte à clarifier</b> Spécifications matériel</p> <p><b>Question</b> Pour le Livrable 3 de la période de base « Spécifications techniques et critères d'évaluation des activités prioritaires », ainsi que pour le</p>	<p><b>1.</b> Pour le livrable 3 de la période de base, il est attendu de rédiger les spécifications techniques des équipements et proposer des critères d'évaluation des offres pour la réalisation des acquisitions du :</p> <p>a) matériel pour réaliser les travaux sous tension</p>



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE ACCOUNT  
**SENEGAL II**

<p>livrable 1.a de la partie optionnelle Livrable « spécifications techniques et critères d'évaluation des DAO pour acquisition de matériel » :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pouvez-vous préciser la nature et le périmètre de ces spécifications (outils, des engins ou des équipements réseaux) ainsi que le périmètre et la nature des critères d'évaluation souhaités ?</li><li>• Pouvez-vous nous indiquer la liste de ces spécifications, ou à défaut un nombre de spécifications à préparer, ou à défaut une estimation du nombre de ces spécifications ?</li></ul>	<p>b) matériel et logiciels (licence) supplémentaires (accès simultanés et nomades) pour les activités de transport et de distribution GMAO</p> <p><b>Le matériel à approvisionner sera décrit par Senelec.</b></p> <p>2. pour le livrable 1.a de la partie optionnelle, il est attendu de rédiger les spécifications techniques du matériel et proposer des critères d'évaluation pour la réalisation des acquisitions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- outillages pour travaux de maintenance avancées de lignes souterraines</li><li>- drones, caméras UV,</li><li>- autres matériels à proposer par Senelec ou recommander par le consultant.</li></ul>
---	--